

ANNONCES LÉGALES

Arrêté du 19/11/2021
 Tarif 2022 : 0,226€ HT/caractère

L'Avenir de l'Artois

Tarifs forfaitaires HT pour les constitutions des sociétés

- SA : 387 euros
- SAS : 193 euros
- SASU : 138 euros
- SNC : 214 euros
- SARL : 144 euros
- SARLU - EURL : 121 euros
- Société civile (excepté SCI) : 216 euros
- SCI : 185 euros

Constitution de GAEC :
 tarification au caractère

Autres tarifs forfaitaires (sociétés commerciales)

- dissolution : 149€ HT
- clôture de liquidation : 108€ HT

Procédures collectives

- jugement d'ouverture : 64€ HT
- jugement de clôture : 35€ HT

DU 124 RUE CUGNOT

Suivant AGE du 7/06/2022, les associés de la SCI - 54 rue Voltaire - 62980 VERMELLES - RCS Arras 794 470 450 ont décidé de transférer le siège social au 124 rue Cugnot - 62113 LABOURSE.

JEAN MARC NOE

Société à responsabilité limitée
 En liquidation
 au capital de 7 622 euros
 Siège social : 8 RUE NATIONALE 62550 BOURS

334 611 258 RCS ARRAS

Par décision du 09 juin 2022, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a :

- approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/03/2022 ;
- donné quitus au Liquidateur JEAN MARC NOE, demeurant 12 RUE DE CHAMETZ 62550 BOURS et l'a déchargé de son mandat ;
- décidé la répartition du produit net et de la liquidation ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de ARRAS. Mention sera faite au RCS de ARRAS.

Pour avis

Notaire

TESTAMENT OLOGRAPHE

SCP Vincent HOLLANDER et Sarah HOLLANDER
 54 Place du Maréchal Foch BP 183 62404 BETHUNE CEDEX
 holland.étude@notaires.fr
 Tél 03.21.68.20.96

Suivant testament olographe en date du 15 février 1999, Madame Aïcha DELERUYELLE, née NACIRI, à VENDIN LE VIEIL (62880), le 08 octobre 1956, demeurant à HERSIN COUPIGNY (62530), 9 allée des Aubépines, veuve de Monsieur Patrick DELERUYELLE et décédée à ARRAS (62), le 25 septembre 2021, a institué plusieurs légataires. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Aurélie BAUDE, notaire à BETHUNE (62400), 54 Place du Maréchal Foch, le 20 juin 2022, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 06 juillet 2022. Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par les légataires de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Aurélie BAUDE. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Constitution

Par acte SSP en date du 29 juin 2022, il a été constituée une SARL dénommée : La Conciergerie

Objet social : l'activité de restauration traditionnelle, de traiteur, de bar, d'événementiel, de vente à emporter.

Siège social : 4405 rue de la Lys 62840 SAILLY SUR LA LYS

Capital : 10 000 euros

Gérance : M. Guillaume RIFFAUT demeurant 2740 rue de la Lys 62840 SAILLY SUR LA LYS.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ARRAS

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/07/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : LA CABANE DES LUTINS

Forme : SASU

Capital social : 1 000 €

Siège social : 25 Bis et Ter rue Raoul Briquet, 62217 AGNY

Objet social : - Creation, exploitation et gestion d'une ou plusieurs crèches et gardeeries. - la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social - et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social

Président : Mme Marjorie DELONGHE KEDZIORA demeurant 24 Rue Emile Zola, 62217 AGNY

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ARRAS

Notaire

TESTAMENT OLOGRAPHE

SCP Vincent HOLLANDER et Sarah HOLLANDER
 54 Place du Maréchal Foch BP 183 62404 BETHUNE CEDEX
 holland.étude@notaires.fr
 Tél. 03 21 68 20 96

Suivant testament olographe en date du 29 décembre 2014, Monsieur Michel Baptiste CLETON, né à LAPUGNOY (62122), le 06 juin 1934, demeurant à LILLERS (62190), 14 bis rue de la gare, EHPAD LES REMPARTS, célibataire et décédé à LILLERS (62), le 04 mai 2022, a institué des légataires universels. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Aurélie BAUDE, notaire à BETHUNE (62400), 54 Place du Maréchal Foch, le 04 juillet 2022, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe, le 06 juillet 2022. Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par les légataires de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Aurélie BAUDE. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

LE SAVIEZ-VOUS ?

« Avec actulegales.fr vous consultez GRATUITEMENT les annonces légales de moins d'un an »

Actulegales.fr
 Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

VILLE DE LA COUTURE

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Préalable à la délivrance du permis d'aménager portant sur la réalisation d'un lotissement de 57 lots libres de constructeurs et de 02 macros-lots - rue du Touret.

1-objet de la participation du public. Au titre de l'article L123-19 du code de l'environnement, le Maire de La Couture organise une participation du public par voie électronique préalable à la délivrance du permis d'aménager N°PA 062 252 22 00001, déposé le 26 avril 2022 par la SNC NEXITY FONCIER CONSEIL, maître d'ouvrage, portant sur la réalisation d'un lotissement de 57 lots libres de constructeurs et de 02 macros-lots - rue du Touret. Coordonnées de l'autorité compétente pour prendre la décision : Monsieur Le Maire de La Couture - 2 Place de l'Eglise - 62 136 LA COUTURE. Durée de la participation du public : 32 jours du jeudi 04 Août 2022 à 9h au lundi 05 septembre à 17h30.

2- Modalités de la participation du public. Un dossier sera mis à la disposition du public de manière à assurer son information et sa participation. Il sera disponible, pendant la durée susvisée : - En version papier à la mairie de La Couture - 2 Place de l'Eglise aux horaires d'ouverture habituels. - En numérique sur le site internet de la ville de LA COUTURE, <https://www.lacouture62.fr/> (onglets informations pratiques, logement, participation de public par voie électronique pour le permis d'aménager n° 062 252 22 00001).

Le dossier de participation électronique mis à la disposition du public, comprend les pièces prévues à l'article L123-12 du code de l'environnement, notamment le dossier de demande de permis d'aménager, les avis émis au titre du code de l'urbanisme et du code de l'environnement ainsi que le rapport d'évaluation environnementale, son résumé non technique, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale.

Le public pourra déposer ses questions, demandes de renseignements, observations et soumettre ses propositions : - Par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@lacouture62.fr (informations pratiques _ logement _ participation du public par voie électronique : permis d'aménager n° 062 252 22 00001) - Par voie postale en vue de leur publication sur le site internet, auprès de : Monsieur Le Maire de LA COUTURE / Participation du public / dossier SNC NEXITY FONCIER CONSEIL. Au plus tard à la date de la publication de la décision et pendant une durée minimale de 3 mois, l'autorité administrative qui a pris la décision, rendra public sur son site internet la synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, les observations les propositions déposées par voie électronique ainsi que, dans un document séparé, les motifs de la décision.

AVIS DE CONSTITUTION

Par un ASSP en date du 16/03/2022 a été constituée une Société par actions simplifiée, dénomination sociale « BCT LEDIEU », nom commercial « MAISON LEDIEU », au capital de 5 000.00€. Siège social : 2, résidence les Blancs Bouleaux à Thélus (62580) ;

Objet social : Acquisition et exploitation d'un fonds de boucherie, charcuterie, traiteur, et toute activité annexe ou connexe. Président : M. LEDIEU Nicolas né le 26/09/1990 à Sainte-Catherine (62), demeurant au 2, résidence les Blancs Bouleaux à Thélus (62580), Cession d'actions : les actions ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la majorité des Actionnaires représentant au moins les deux tiers des voix. Cession des actions entre associés libres.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Arras.

Pour Avis.

Entrepreneurs, artisans, commerçants, sociétés,

RAPIDITÉ, EFFICACITÉ

Publiez votre annonce légale en ligne dès maintenant sur nos sites habilités.

Pour plus de renseignements, scannez ce QR CODE



BESOIN D'AIDE POUR UNE INSERTION LÉGALE

Appelez le **04 50 71 16 16** OU legales@nordlittoral.fr

entrepreneurs.legales.info

de l'Artois

L'Avenir

ANNONCES

AGRICULTURE

PRODUIT AGRICOLE

■ Vds ou échange paille de blé en Andain contre fumier. Vds foin en petits balots et en boules rondes. Tél. 06.25.43.32.73

1527657500

ANIMAUX

■ Vends chiots Yorks M et F, jolis, vaccinés, pucés. Nés le 3 juin. Mère 27026060607989009. Siret 81786647000015. Tél 06.12.36.69.87

1527691300

lavenirdelartois.fr

Restez connecté avec votre actu



AUTOMOBILE

PIECES ET ACCESSOIRES

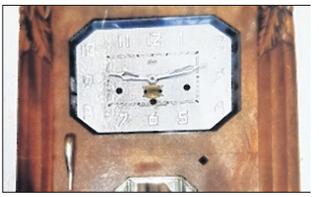


■ Vends remorque FV B121, MMA 400 kg. Achat 04/21 : 359 €, vendue 300.00 €. Tél. 06.58.89.64.86

1527657300

BONNES AFFAIRES

ACHATS DIVERS



■ Achète carillons des années 50/60 de marque ODO, Westminster, même hors d'usage, à partir de 400€, paie comptant. Je me déplace. M. Marteau 06 68 86 07 36.

1527584700

RUBRIQUE "OÙ SORTIR?"

Brocante, vide-grenier, repas dansant, concours de cartes, lotos...

19 7 OUTREAU 43
 L'association A.P.E.D. organise un **13 LOTO QUINE 3 56**
Mercredi 16 octobre à 15h
 Salle club house, rue du Biez
 Ouverture des portes à 14h.
Bons d'achats de 50 à 1000€
Pack loto + parties spéciales : 20€
 Rés. : 06 30 49 15 57 ou 07 66 22 71 33

À PARTIR DE **18€ TTC**
 L. 47 mm x H. 35 mm

Autres formats disponibles : L. 47 mm x H. 73 mm pour 46€ TTC et L. 99 mm x H. 73 mm pour 72€ TTC.

Pour être inséré, votre texte et votre règlement doivent nous parvenir au plus tard le lundi, avant 12h, précédant la parution.

de l'Artois **L'Avenir** de l'Artois **L'Avenir** de l'Artois **L'Avenir** de l'Artois

Rubrique "Où sortir ?"
 23, rue des Treilles - BP n° 21
 62401 Béthune Cedex

Tél. : 03 21 01 66 00
 Email : dfontaine@lechodelalys.fr

200889664art